

VACANCES OUVERTES

Appel à projets 2008



**Bilan du dispositif de
soutien aux vacances familiales
Région Nord-Pas-de-Calais**

SOMMAIRE

Développer l'accès aux vacances : bilan des actions 2008 en Nord-Pas-de-Calais	4
I - LE DISPOSITIF ET SA DIFFUSION	6
I.1 L'appel à projet familles 2008	6
I.2 Une opération expérimentale complémentaire	7
II - LES FAMILLES BÉNÉFICIAIRES	8
II.1 Plus de personnes seules et toujours des familles plus nombreuses que la moyenne nationale	8
II.2 Origine géographique des familles	9
II.3 Situation familiale	9
II.4 Des familles en situation de fragilité économique	9
II.5 De faibles ressources qui n'interdisent pas une implication forte des familles	11
II.6 Habitudes de départ en vacances	11
III - CARACTÉRISTIQUES DES SÉJOURS	12
III.1 Des départs en groupe	12
III.2 Des vacances majoritairement en été	13
III.3 Destination la mer	13
III.4 Des départs en bus en majorité	14
III.5 Les campings et villages de vacances offrent animations et prix serrés	14
III.6 Pour un coût moyen de 38 € par jour et par personne	15
III.7 Des séjours largement cofinancés	16
IV - RÔLE DE VACANCES OUVERTES DANS LA MISE EN PLACE ET LE SUIVI DU DISPOSITIF	17
IV.1 Organisation de journées de formation et d'échange de pratiques	17
IV.2 Mise en œuvre d'une assistance technique pendant les appels à projets	18
IV.3 Aides financières	18
IV.4 Diffusion d'informations	19
IV.5 Développement des échanges européens	19
ANNEXES : DONNÉES CHIFFRÉES	21
LES PARTICIPANTS	21
LES SÉJOURS DE VACANCES	23

Développer l'accès aux vacances

Bilan des actions familles 2008 en Nord-Pas-de-Calais

« Mettre la population régionale au cœur de la politique touristique régionale » est un des quatre enjeux majeurs qui structure les orientations régionales touristiques définies par la Région Nord-Pas-de-Calais pour la période 2007/2013, notamment :

- Par la mobilisation de la population régionale visant à faire redécouvrir la diversité du territoire, à faciliter l'accès des loisirs et du tourisme à travers une offre touristique adaptée.
- Par la déclinaison d'un programme « Vacances pour tous » : mise en œuvre d'une stratégie d'accueil des jeunes et des familles, d'un plan d'action pour les publics démunis et pour les personnes à mobilité réduite.

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'action de Vacances Ouvertes formalisée depuis 2003 dans une convention de partenariat avec la Région Nord-Pas-de-Calais.

Fin 2008, le CREDOC a mené une enquête auprès de deux échantillons de ménages distincts sur la base d'un seul questionnaire. L'objectif était de regarder comment les ménages en situation de pauvreté font face à la crise et quelles difficultés financières cette situation est susceptible d'entraîner. 1000 ménages ont été enquêtés, sélectionnés selon un panel représentatif de la population, ainsi que 300 ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté et repérés en fonction de leurs revenus et de leur situation familiale.¹

Dans une situation où des restrictions doivent affecter certaines composantes du budget des ménages, il est intéressant de constater que le premier poste concerné est celui des vacances et des loisirs, 85% des personnes interrogées quelle que soit leur situation estiment que ce poste sera réduit.

Si l'on doit caractériser les profils des ménages qui sont aujourd'hui en restriction de consommation importante on trouve trois grands profils spécifiques : les jeunes de 18 à 29 ans qui sont 65% à s'imposer « plus de restrictions que d'habitude », les ménages avec un seul actif occupé, particulièrement touchés, enfin les familles monoparentales sont très nombreuses à s'imposer des restrictions, 54% dans l'ensemble des ménages et 62% des familles en situation de pauvreté.

Parmi les familles accompagnées dans le cadre du dispositif familles de Vacances Ouvertes, les deux dernières catégories sont particulièrement surreprésentées.

En 2008, Vacances Ouvertes a pu aider 1947 habitants de la région à concrétiser un départ en vacances et a reversé 170.540 euros en Chèques-Vacances provenant de l'ANCV.

¹ Seuil de pauvreté – Décembre 2008, 60% du revenu médian, ce qui correspond pour une personne seule à 880€ par mois. Un ménage composé de quatre personnes et ayant moins de 2000€ par mois de ressources est en dessous du seuil de pauvreté.

Pour soutenir les départs en vacances, Vacances Ouvertes s'appuie sur un réseau de structures de terrain en diffusant un appel à projets en direction des familles, auprès des centres sociaux, maisons de quartiers, associations d'habitants, CCAS et diverses associations.

Le bilan suivant analyse les résultats des actions entreprises en région Nord-Pas-de-Calais en 2008 et s'appuie sur les données collectées dans le tableau produit par l'ANCV remplie par chaque structure participante, ainsi que dans un questionnaire supplémentaire mis en place par Vacances Ouvertes.

I - LE DISPOSITIF ET SA DIFFUSION

I.1 L'appel à projet familles 2008

L'appel à projet a été diffusé auprès de 400 structures régionales.

Dans le cadre de l'appel à projets lancé auprès des structures qui travaillent avec les familles, notre méthode de travail implique une attention particulière aux critères suivants :

- Le respect du choix des personnes dans leur souhait de vacances (formule, destination, transport)
- Le brassage des populations aux profils socio économiques différents et aux expériences différentes en terme de vacances.
- L'implication des futurs vacanciers dans le montage et le financement de leur projet.
- La dynamique de projet plutôt que la prestation de service.
- Des coûts qui permettent une certaine reproductibilité.

85 structures se sont inscrites dans le dispositif en 2008 dont 14 nouvelles par rapport à 2007. 64 projets ont reçu un financement en chèques vacances de l'ANCV, distribués par Vacances Ouvertes. Ce chiffre est inférieur au nombre de projets soutenus financièrement en 2007.

En effet, nous avons constaté que suite aux changements de critères d'attribution des aides vacances des CAF (Roubaix/Tourcoing et Lille notamment) et à la généralisation du dispositif VACAF, plusieurs structures ont mis en sommeil les projets 2008.

Par ailleurs, ces institutions ont communiqué leurs nouveaux critères en Mars 2008 ; il était alors trop tard, pour les structures, pour chercher des financements de substitution, quant aux familles elles ne pouvaient pas supporter, seules, le financement supplémentaire que cette diminution d'aides financières induisait. C'est ainsi que plusieurs structures ont décidé de reporter les projets de départs en 2009, et pour celles qui les ont maintenu, elles ont dû faire face à un nombre de désistements de familles assez conséquent, la participation financière demandée aux familles nécessitant une épargne plus importante.

A ces modifications importantes des financements CAF s'est ajoutée l'obligation faite par l'ANCV de ne s'adresser qu'à une seule tête de réseau pour obtenir des chèques vacances, quelques centres sociaux ont donc naturellement préféré solliciter la Fédération des Centres Sociaux qui redistribue également ces chèques vacances.

Cette diminution a été constatée aussi au niveau national, elle a globalement ramené le nombre de départs 2008 à celui de 2006.

En conséquence, le soutien de Vacances Ouvertes a été d'autant plus déterminant cette année pour permettre aux structures déjà fortement engagées de maintenir leur action.

Bien qu'il y ait eu une diminution du nombre de projets et du nombre de personnes parties, les financements distribués par Vacances Ouvertes sont eux en augmentation significative : par comparaison en 2007 Vacances Ouvertes a distribué sur le dispositif d'aide aux familles 159 200 euros de chèque vacances pour 2544 personnes parties soit une moyenne de 62,5 € par personne. **En 2008 ce sont 170 540 € en chèque vacances qui ont été attribués à 1947 personnes soit en moyenne 87,5€ par personne.**

Cet effort important de l'ANCV par l'intermédiaire de l'association a permis de limiter le nombre de familles abandonnant faute de financements.

L'accompagnement et le conseil aux structures s'est démultiplié en proportion afin d'aider les structures à se projeter pour les départs 2009, sur de nouvelles modalités d'accompagnement notamment en ce qui concerne l'élaboration des budgets.

I.2 Une opération expérimentale complémentaire

Suite aux différents contacts pris par la référente régionale et plus particulièrement avec les acteurs de l'insertion, Vacances Ouvertes a proposé en mars 2008 d'étendre le dispositif de façon expérimentale à des structures d'insertion.

En effet, de nombreuses personnes employées par ces structures ne partent jamais en vacances. Si elles ne fréquentent pas les associations qui relaient notre appel à projet ou si personne ne leur fait de propositions en ce sens, elles restent exclues des aides aux vacances existantes. Les organismes qui réalisent un travail d'insertion socio professionnelle, n'ont pas forcément l'habitude d'aborder la question des loisirs et des vacances et l'appel à projet existant ne correspond pas toujours à leurs pratiques.

C'est pourquoi Vacances Ouvertes a souhaité se mettre à l'écoute des besoins, spécificités et contraintes de ce secteur d'activité afin d'apporter son expérience et son savoir faire dans le montage et l'accompagnement de projets vacances.

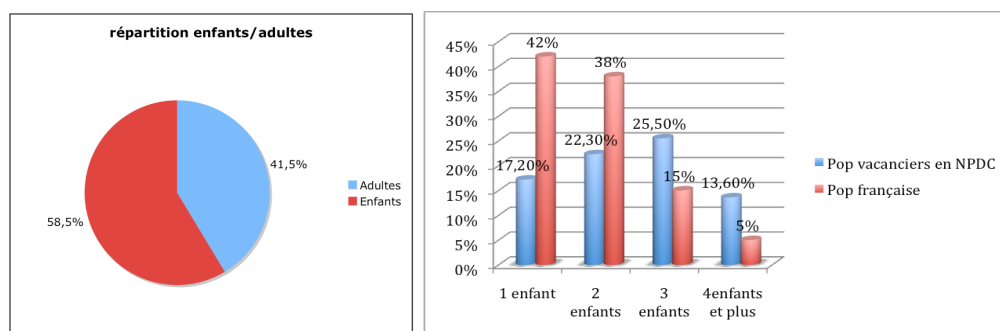
Un appel à projet expérimental a donc été envoyé à une centaine d'opérateurs régionaux et un contact téléphonique a été pris pour les sensibiliser à la question de l'accompagnement de projets vacances en direction des bénéficiaires de leurs actions. Le but étant de recenser leurs attentes, questions, et pratiques afin de bâtir conjointement avec eux un appel à projet qui prenne en compte leurs spécificités.

Le taux de réponse ne permet pas encore une analyse fine de l'expérimentation qui sera reconduite en 2009, mais modestement cette année, 2 types de projets ont émergé : les projets menés en milieu de travail avec des salariés en insertion et les projets mis en place par des structures d'hébergement social. Une évaluation est prévue pour fin 2009.

II - LES FAMILLES BÉNÉFICIAIRES

569 foyers de la région ont pu bénéficier du dispositif en 2008, accompagnés par 64 structures, ce qui représente 1947 personnes au total (24% des départs au niveau national). Les projets concernent en moyenne 30 personnes ce qui représente 8 familles en moyenne (10 familles en 2007 soutenus par 80 structures)

II.1 Plus de personnes seules et toujours des familles plus nombreuses que la moyenne nationale



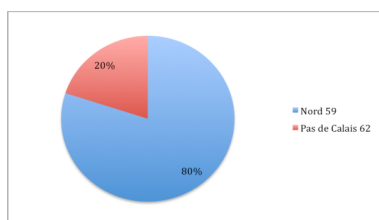
La proportion de familles de plus de 4 enfants est en diminution cette année 13,6 % alors qu'elle était de 20% en 2007.

Nous n'avons pas d'élément déterminant pour expliquer cette diminution. Les structures nous avaient cependant interpellé en début de campagne sur leur difficulté à trouver des hébergements pour les familles nombreuses, avec la généralisation du dispositif VACAF (pas d'aide financière possible par les CAF en dehors de VACAF) : les hébergements proposés sont en grande majorité limités à 5 personnes. Ce point sera à surveiller dans les années à venir.

Le graphique de droite permet de voir cette année encore que les familles de vacanciers comprennent plus d'enfants que la moyenne des familles.

Cette année encore un certain nombre de personnes isolées sont parties soit 9,2% des départs, ce chiffre est en augmentation par rapport à 2007. Les ménages sans enfants font des départs en groupe, ce qui correspond à la préoccupation principale qui est de ne plus être seuls, seulement 15% des personnes seules sont parties de façon individuelle et c'était toujours pour rejoindre de la famille. Les personnes isolées participent aux actions collectives de préparation et à la vie du quartier. La lutte contre l'isolement fait partie des missions principales des structures qui montent des projets collectifs, les principaux effets et transformations induits par les projets concernent bien les bénéficiaires produits par le tissage de liens sociaux.

II.2 Origine géographique des familles

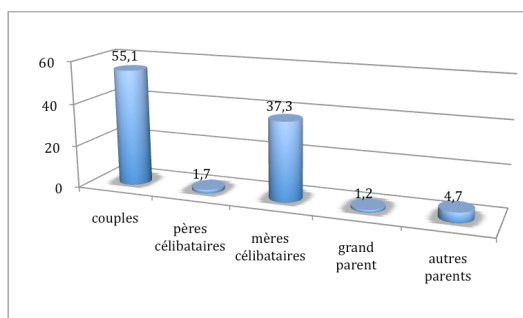


Comme les années précédentes, 80% des partants sont issus du département du Nord et 20% du Pas de Calais, ce qui correspond à la répartition des structures dans ces deux départements. On note que 88 % sont issues de zone urbaine ou mixte et seulement 12% de zone rurale. Ce qui reflète l'implantation des structures qui accompagnent les familles, 92% sont implantées en zone urbaine, les familles rurales ne partent pas moins en vacances pour autant car 8% des structures implantées dans ces zones font partir 12% des familles inscrites dans le dispositif.

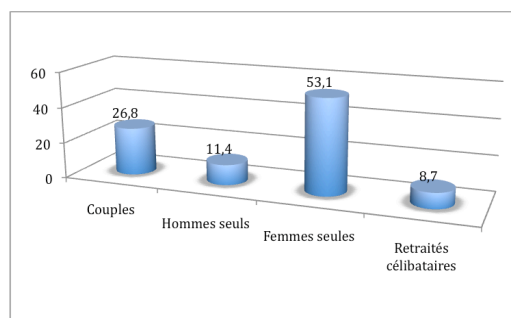
II.3 Situation familiale

Pour ne pas brouiller la réalité des départs familiaux, nous avons distingué les foyers avec enfants des foyers sans enfant (ces derniers représentant 21% de l'échantillon).

Statut familial des adultes des foyers avec enfants
(en %)



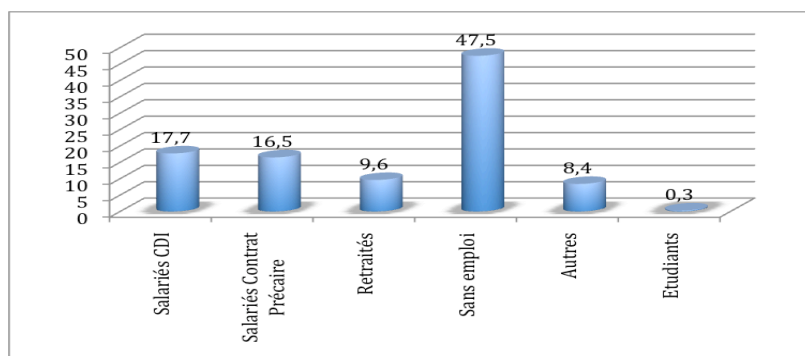
Statut familial des adultes des foyers sans enfant
(en %)



II.4 Des familles en situation de fragilité économique

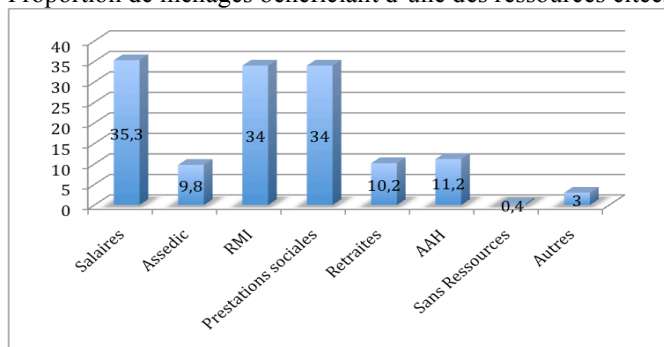
La majorité des ménages soutenus dans les projets de départs en vacances sont sans emploi, ce sont des familles fragilisées sur le plan économique et qui se paupérisent davantage cette année.

Situation professionnelle du chef de famille



47,5% des chefs de famille sont sans emploi (41% au niveau de l'Appel à projet national et 44% en 2007) et ceux qui possèdent un emploi ont de faibles revenus (rappelons qu'ils ont tous un quotient familial inférieur à 700 €) et près de la moitié des personnes en emploi (48,2%) sont des salariés précaires.

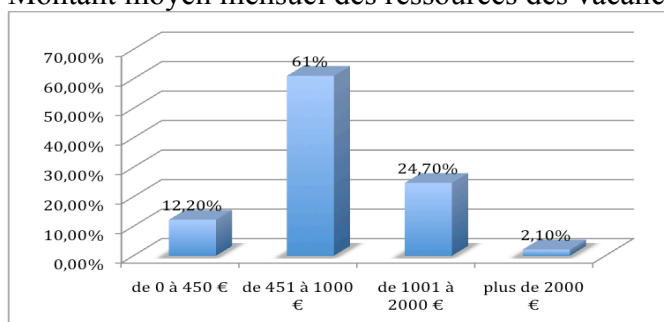
Proportion de ménages bénéficiant d'une des ressources citées



Chaque ménage peut disposer de plusieurs types de ressources. Seuls 35,3% des ménages ont des ressources provenant d'un emploi alors qu'ils étaient 53% en 2007 !

11,2% des familles concernées comprennent une personne bénéficiaire de l'AAH, notre dispositif d'aide au départ en vacances est donc largement ouvert aux personnes en situation de handicap.

Montant moyen mensuel des ressources des vacanciers



73,2% des familles vivent avec moins de 1000 euros par mois (64% au niveau de l'Appel à projet national). Elles étaient 63% en 2007.

On constate une paupérisation plus importante des ménages cette année, les structures disent n'avoir pas refusé ou très marginalement, de familles qui avaient un QF supérieur au plafond fixé par l'ANCV et qui étaient en demande. Les vacanciers sont représentatifs des publics accueillis dans les structures.

II.5 De faibles ressources qui n'interdisent pas une implication forte des familles

Les familles contribuent à 21% du coût global des séjours en paiement direct, 32% d'entre elles ont entamé des démarches d'épargne sur plusieurs mois. En plus de ce paiement direct, la plupart d'entre elles se sont engagées dans des actions d'autofinancement collectives : ventes de pâtisseries, organisation de repas, soirées festives, lavage de voitures, lotos, tombolas, bourse aux vêtements, brocantes...

Au delà des bénéfices financiers, ces actions génèrent de la solidarité et de l'entraide entre les participants, contribuent à l'animation des quartiers et renforcent la cohésion des groupes. C'est aussi pour beaucoup un temps fort qui contribue à valoriser les compétences et savoirs faire.

Les actions d'autofinancement permettent en moyenne de financer environ 10% du coût des séjours, ce qui porte la participation des familles à environ 30%.

Au-delà de l'implication financière, les familles sont engagées dans la réalisation de leurs projets.

Le dispositif émis par Vacances Ouvertes insiste sur l'importance des dynamiques de projet et donc sur l'implication des familles dans la préparation concrète des vacances.

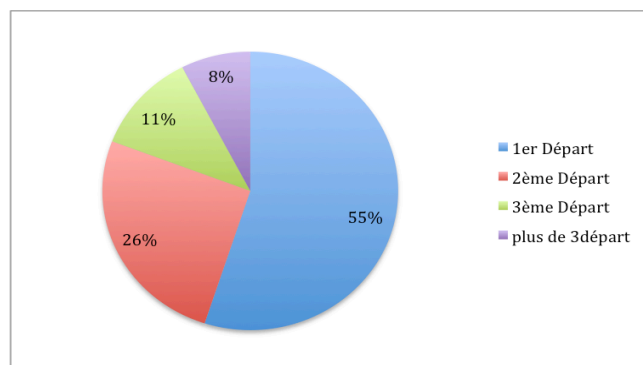
Les familles sont associées à toutes les étapes, élaborent des choix en fonction de leurs envies, de leurs contraintes et possibilités.

Elles participent à des rencontres de préparation souvent nombreuses, sur plusieurs mois, organisent les actions d'autofinancement, échangent et confrontent leurs idées.

Ces rencontres sont des lieux d'expression privilégiés, de mise en valeur des compétences, d'apprentissage, de découverte et de plaisir partagé.

Elles sont essentielles d'autant plus que les personnes ont peu ou pas de cultures vacances, elles permettent d'exprimer les craintes ressenties par chacune (exprimées ou non), de prendre connaissance des différentes possibilités de séjour, d'aides, et de démarches à effectuer.

II.6 Habitudes de départ en vacances



Les familles s'adressant à des structures associatives pour préparer un départ en vacances ne sont pas expérimentées, 81% d'entre elles effectuaient un premier ou deuxième départ.

Le taux de premiers départs (55%) confirme le renouvellement constant des familles dans les projets vacances.

Ces statistiques confirment l'importance d'un accompagnement : quand on n'a pas d'habitudes de vacances, les représentations des vacances sont celles véhiculées par les médias, celles qui paraissent inaccessibles pour ces publics « les vacances ne sont pas pour nous, trop loin, trop chères.. »

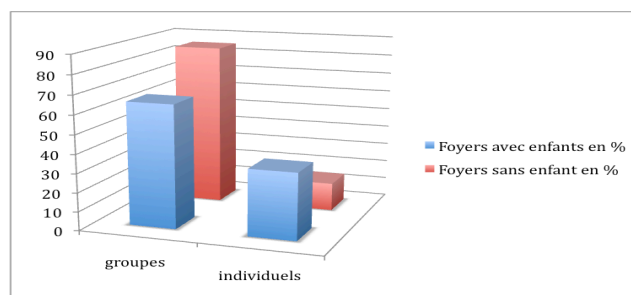
Et au delà de l'organisation du séjour en lui même, il faut rassurer sur les inquiétudes des familles liées au manque de mobilité, d'anticipation, de connaissances des codes sociaux..

Une fois le séjour terminé, l'accompagnement des familles se poursuit, les vacances et toute la préparation en amont ont produit des transformations dont il faut pouvoir parler et accompagner.

III - CARACTÉRISTIQUES DES SÉJOURS

III.1 Des départs en groupe

Types de départs



Près de 70% des départs se font en groupe, 85,2% pour les personnes n'ayant pas ou plus d'enfant à charge.

Dans 73% des départs collectifs, le séjour est accompagné par un professionnel de la structure porteuse.

Cette présence du professionnel pendant le séjour n'est pas forcément indispensable, elle est surtout rassurante, elle peut être demandée par les financeurs, les hébergeurs ou par les vacanciers eux-mêmes inquiets du déroulement du séjour.

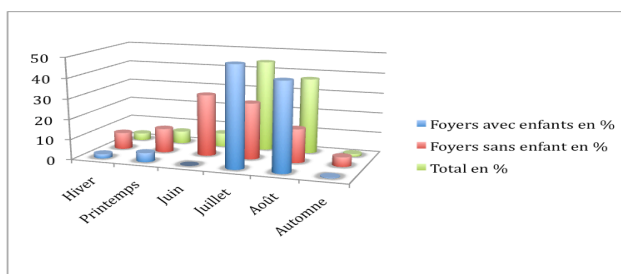
Souvent, lors d'une première expérience, cet accompagnement est largement induit par la structure organisatrice. Il représente alors une garantie pour chacun des acteurs et contribue à lever des freins liés à la peur de l'inconnu, de l'ennui, des conflits possibles, de l'organisation sur place.

Cet accompagnement est facilitateur et déclencheur pour bon nombre de familles qui avouent qu'elles ne seraient pas parties s'il n'existait pas. Il permet de sécuriser les premières expériences. Le rôle de l'accompagnateur sur le séjour peut varier selon les attentes des familles et /ou des structures. Certains accompagnent juste pour le trajet et l'installation des familles, d'autres, même s'ils restent tout ou partie du séjour, vont moduler leurs présences sur des temps bien précis et concertés avec les familles.

Il est intéressant de constater que le départ en groupe est de 81% au niveau national, cette différence tient au fait qu'il existe une spécificité en région Nord-Pas-de-Calais où de nombreuses associations d'habitants montent des projets vacances, alors qu'elles sont peu représentées dans le reste de la France, cela témoigne du dynamisme associatif dans notre région.

III.2 Des vacances majoritairement en été

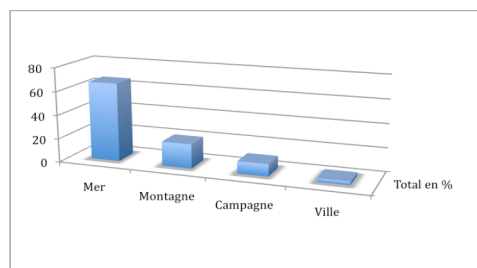
Périodes de départ



Comme les années précédentes, l'essentiel des départs se fait sur la période estivale et pendant les vacances scolaires (à 92% pour les familles avec enfants). Les départs en dehors de cette période sont plus le fait des personnes sans enfant bien que la majorité parte aussi l'été. La quasi totalité des départs collectifs se font l'été.

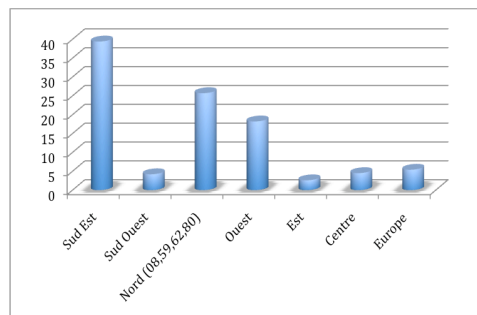
Quand ils ont peu de budget à consacrer aux vacances, les parents privilégient les vacances d'été : longue période d'inactivité pour les enfants et période privilégiée dans les représentations collectives sur les vacances.

III.3 Destination la mer



Pas de surprise en 2008, « la destination » vacances est toujours la mer !

66 % des vacanciers ont choisi la mer comme destination de vacances (70% des primo-partants), la mer restant la principale représentation des vacances.



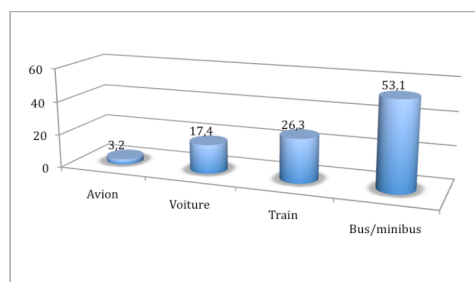
44% des vacanciers de la région rejoignent le sud, autre stéréotype des vacances, mais un quart d'entre eux passent leurs vacances en région. C'est un peu moins qu'en 2007 (31%), les référents des projets relatent que les hébergeurs accueillant des groupes dans la région Nord (départements 59, 62 et 80) avaient moins de places disponibles cette année

ce qui prouve l'attractivité des sites de la région (conjoncturelle ou pas, c'est ce que l'avenir nous apprendra...).

Notons que le nombre moyen de kilomètres parcourus cette année entre le domicile et le lieu de séjour était de 734 km, la plus petite distance était de 40 km, la plus grande de 2400 km.

III.4 Des départs en bus en majorité

Type de transport utilisé

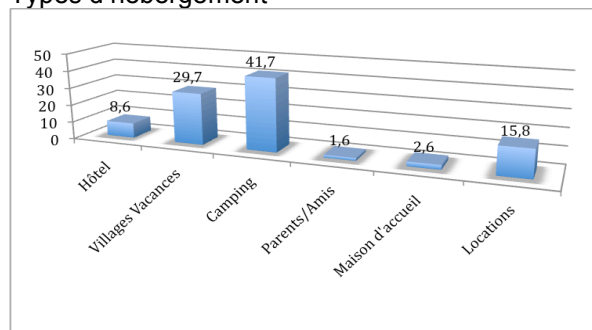


Le transport en car ou minibus a encore cette année été largement préféré, cela s'explique notamment par le type de séjour dominant (collectif), par la plus grande facilité pour transporter les bagages et la nourriture (beaucoup de familles emmènent un stock de denrées non périssables), et par l'accès direct pour se rendre sur les lieux de séjour.

Il n'est pas toujours facile pour une famille avec de jeunes enfants, qui a peu ou pas d'expérience de voyage, d'effectuer un voyage par le train avec bagages et poussettes en tenant compte des changements et transferts. Les tarifs SNCF paraissent d'ailleurs souvent moins compétitifs que les tarifs des transports en bus. Peu de familles possèdent une voiture et quand cela est le cas elle n'est pas toujours en état d'effectuer un long parcours.

III.5 Les campings et villages de vacances offrent animations et prix serrés

Types d'hébergement



30% des vacanciers ont choisi un village vacances et 42% un camping.

Ces deux types d'hébergement permettent l'accueil de groupes, et ce sont les principaux hébergements référencés par VACAF (plus de 1500 campings et villages de vacances sont référencés par cet organisme), il n'est donc pas étonnant que près de 70% des vacanciers les choisissent.

Ils sont également choisis pour la convivialité, les prestations de service qu'ils proposent (animations, soirées, club enfants, proximité des plages et des commerces).

Seuls 16% des départs s'effectuent en gîte rural ou location. Ce chiffre est constant d'une année sur l'autre.

Les familles sont en général hébergées en mobil-home ou bungalow, ce qui permet d'allier la dimension collective tout en maintenant la part d'intimité que chacun veut préserver.

Peu de familles choisissent la demi-pension (4%), son coût étant sensiblement le même que la pension complète.

60% des familles choisissent une formule sans restauration, pour le coût, mais aussi pour une plus grande liberté par rapport aux horaires et aux menus.

Le choix de la pension complète pour 36% d'entre elles est souvent motivé par l'envie d'être libérées des tâches quotidiennes (courses, cuisine, ménage) pour profiter pleinement des vacances, de partager du temps de loisirs avec les enfants, et prendre du temps pour soi.

III.6 Pour un coût moyen de 38 € par jour et par personne alors que le coût moyen au niveau national est de 44,7 €

La faible capacité financière des familles engagées dans les projets en Nord Pas de Calais a induit des choix de séjours moins chers comparés aux résultats nationaux de l'appel à projet.

On constate cependant des disparités conséquentes entre les familles avec enfants et les foyers sans enfant : le coût moyen des séjours des familles avec enfant est de 37,10 euros en moyenne alors que le coût moyen des foyers sans enfant est de 56,4 € en moyenne.

Cela s'explique par le fait que les hébergeurs accordent souvent des tarifs réduits pour les enfants, voire des gratuités en dessous d'un certain âge ce qui contribue à faire baisser le coût moyen.

Les personnes sans enfant sont tarifées en général au prix de journée alors que les familles peuvent louer un hébergement pour 4/5 personnes ce qui diminue là aussi le prix de journée.

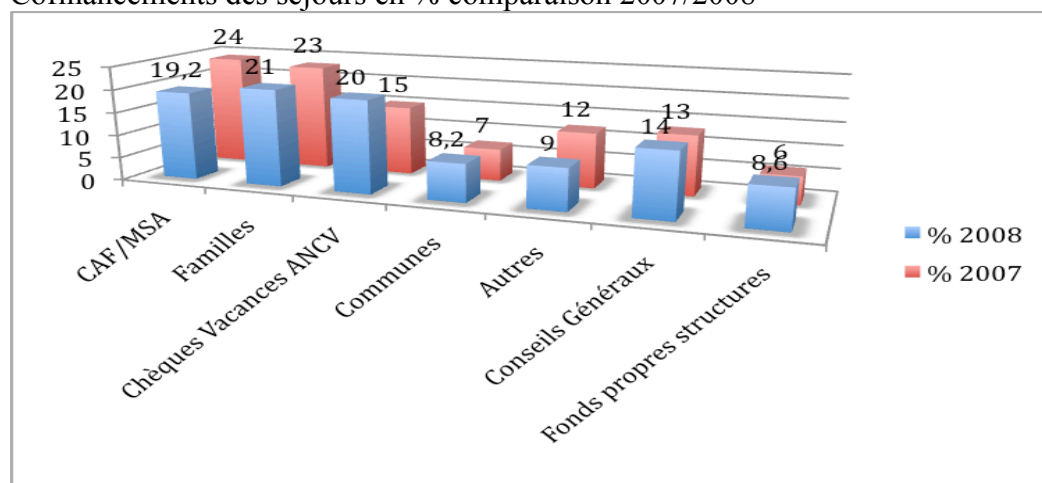
Cette différence de coût entraîne également une différence au niveau de la participation financière directe de familles, les familles avec enfant contribuent en moyenne à hauteur de 7,5€/jour et par personne alors que les foyers sans enfant contribuent à hauteur de 16,2€ par jour et par personne.

Les personnes sans enfant partent en moyenne un à deux jours de moins en vacances que les familles.

	Foyers avec enfants	Foyers sans enfant	Total
Nombre de jours vacances	20953	1327	22280
coût global des séjours	777 410 €	74 829 €	852 239 €
coût moyen/jour/personne	37,10 €	56,40 €	38,25 €
Participation financière directe des familles/jour/personne	7,50 €	16,17 €	8,05 €
Durée moyenne des séjours	11,5	10	11,4

III.7 Des séjours largement cofinancés

Cofinancements des séjours en % comparaison 2007/2008



Même si les familles deviennent autonomes sur le plan méthodologique après 3 accompagnements en moyenne, c'est-à-dire capables d'anticiper et d'organiser un séjour de vacances, les aides financières restent toujours aussi déterminantes dans la réalisation des projets.

Tant que les situations économiques, professionnelles des familles ne changent pas, les aides financières resteront la condition de renouvellement des départs.

On constate :

- Une diminution des aides CAF, de près de 5%, compensées en partie par l'ANCV à travers le dispositif Vacances Ouvertes.
- Une légère diminution de la part des familles en corrélation avec la diminution de leurs revenus et de la part « autre » qui correspond pour la presque totalité aux actions d'autofinancement. Ces actions ne sont pas moins nombreuses mais les bénéfices qu'elles génèrent sont en diminution (constat des référents de projet), ce sont souvent des actions de proximité et les publics auxquels elles s'adressent sont identiques aux familles engagées dans les projets, leurs revenus aussi.
- Un plus fort engagement des structures sur leur fonds propres pour garantir les actions initiées.
- Une part constante pour les conseils généraux, essentiellement grâce au Conseil Général du Nord qui soutient depuis plusieurs années les départs familiaux. Le département du Pas de Calais intervient peu sur les aides aux vacances ou de façon marginale.

IV - RÔLE DE VACANCES OUVERTES DANS LA MISE EN PLACE ET LE SUIVI DU DISPOSITIF

Vacances Ouvertes offre un soutien méthodologique aux projets et propose aux salariés et bénévoles en charge des dispositifs locaux de départ en vacances des ateliers d'échange de pratiques et de formation, des instructions téléphoniques personnalisées et, sur demande, des rencontres avec un permanent de Vacances Ouvertes. La présence d'une référente régionale permet une véritable proximité avec les porteurs de projet et un partenariat réel.

IV.1 Organisation de journées de formation et d'échange de pratiques

Ces formations concernent les bénévoles et les salariés qui interviennent en accompagnement des projets des familles.

Réalisation de 20 journées de formation à destination des porteurs de projets familles, soit 177 journées stagiaires. Un quart des journées familles réalisées au niveau national ont lieu pour des stagiaires du Nord-Pas-de-Calais en Nord-Pas-de-Calais.

nombre de	Paris	Nord-Pas de Calais (1)	Lyon	Bordeaux	Poitiers	Amiens et ST. Quentin	Marseille	Total
sessions	8	7	2	3	2	2	1	25
journées	24	20	6	9	6	6	3	74

(1) : Lille, Valenciennes, Arras

En 2008, en Nord Pas de Calais, **6 sessions de 3 jours chacune et une de deux jours** ont été menées, soit 20 jours². Ces sessions se sont déroulées à Lille, Valenciennes et Arras. La décentralisation des formations permet un accès plus facile aux journées de formation et d'échanges.

Les thèmes de ces formations ont été les suivants :

- Session de printemps sur deux jours – formation et échange de pratiques. Le contenu porte sur les principaux aspects du montage d'un projet vacances : enjeux des vacances, implication des participants, animation concrète de l'action (méthode à mettre en œuvre, déclinaison des objectifs généraux en objectifs opérationnels, définition d'un échéancier, outils d'animation et de mobilisation, outils d'évaluation), le financement du projet (montage du budget, identification de financeurs, actions d'autofinancement), questions touristiques.
- Session d'automne sur une journée – bilan/évaluation.

Objectifs de la formation :

Il s'agit de permettre aux porteurs de projets de mieux situer leur projet. La rencontre avec d'autres personnes leur permet de comprendre que ce qui leur semble évident dans le dispositif qu'ils mettent en place, peut-être considéré de façon très différente ailleurs. Un enrichissement important des projets naît de l'échange. Par ailleurs des séquences à caractère plus formatif permettent d'aborder les objectifs de ces départs, les modes de sélection des

² Une journée n'a pu se tenir en raison des grèves de transport, les stagiaires se sont répartis dans les autres sessions d'automne.

publics concernés, l'importance de la participation financière, de l'implication des familles, de l'utilité d'une préparation...

IV.2 Mise en œuvre d'une assistance technique pendant les appels à projets

La **notoriété de l'appel à projets** continue à attirer des structures nouvelles qui viennent s'ajouter à celles qui, historiquement, font appel à l'association. Il faut également noter l'impact des actions de développement régional menées par l'association grâce à l'implication du Conseil Régional qui soutient financièrement cette campagne, une sensibilisation aux effets des vacances et une relance systématique est faite auprès des structures sociales susceptibles de déposer un projet afin de convaincre et accompagner les porteurs de projets qui hésitent à se lancer.

Les structures qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un accompagnement à l'écriture des projets et à l'établissement des budgets.

Suivi des projets et instruction des dossiers

Le processus d'instruction des dossiers montés par les structures locales constitue autant un contrôle des critères et du bien-fondé de l'octroi d'une bourse qu'une étape essentielle de la qualification des acteurs de terrain. Les entretiens téléphoniques d'instruction durent en moyenne 45-50 minutes, ils peuvent aller jusqu'à 1h30 en deux séances pour les porteurs de projets débutants et les projets complexes. Ce temps d'instruction permet aussi d'interroger le sens des actions, les objectifs poursuivis, l'adéquation des moyens envisagés aux objectifs. Enfin il ouvre des pistes alternatives sur les aspects pratiques du montage de projet, sur la recherche de financement, etc.

Il s'agit donc d'un accompagnement de projet dans le respect de la structure locale porteuse, de sa mission, de sa place dans son environnement et de son public, plus que d'une sélection sur des critères rigides.

z « L'entretien téléphonique pour l'instruction de la demande s'est déroulé de façon simple, sans ambiguïté et en toute confiance. »

z « VO nous apporte un soutien très important dans le montage de projets. Leurs conseils et outils sont facilitateurs »

IV.3 Aides financières

Les Aides aux Projets Vacances (APV) allouées par l'ANCV et redistribuées par Vacances Ouvertes permettent aux familles, avec d'autres aides, de compléter leur participation financière pour partir en vacances. Cette année, le montant de ces APV redistribuées par Vacances Ouvertes aux structures de terrain s'est élevé, en moyenne, à 18% du budget des séjours et 20% pour la région Nord Pas de Calais. Chaque famille a reçu en moyenne 300€ (208 € au niveau national) en chèques-vacances de l'ANCV pour ses vacances soit un montant total de 170 540 €.

IV.4 Diffusion d'informations

- sur le site www.vacances-ouvertes.asso.fr
- par l'envoi d'une lettre d'informations bi-mensuelle
- par des envois de classeurs ou brochures à destinations des adhérents concernant l'accompagnement des projets, la recherche d'hébergement, d'études thématiques.
- La participation aux réseaux régionaux de ses différents partenaires (UNAT régionale, Fédération des Centres Sociaux, COORACE Nord Pas de Calais, APES, CRES, URIOPSS).
- La rencontre des partenaires institutionnels : CAF, Conseils Généraux, Conseil Régional.

IV.5 Développement des échanges européens

Depuis 2006, le partenariat mis en place entre Vacances Ouvertes, Toerisme Vlaanderen à Bruxelles et Family Holiday à Londres permet à des familles de profiter de séjours à l'étranger.

Au delà des séjours qui ont permis modestement à quelques dizaines de familles de la région de découvrir un pays européen, un dispositif plus vaste s'est mis en place, dans le cadre du dépôt d'un dossier « Interreg IV ».

Vacances Ouvertes, Toerisme Vlaanderen et de nouveaux partenaires, le CRT et l'Association des Paralysés de France de l'Aisne et l'UNAT Régionale vont prochainement répondre à l'appel à projets bi partite France/Flandres.

PARTICIPATIF, tel est l'acronyme de notre projet qui concerne la priorité 2 du programme Interreg : « développer et promouvoir l'identité du territoire transfrontalier par le Tourisme et la culture ».

Il s'agit de permettre aux publics soutenus par des aides sociales lors de leur départ en vacances d'aller dans l'un ou l'autre pays, par ailleurs il s'agit aussi de favoriser des échanges entre professionnels du tourisme et des formations sur l'accueil des vacanciers qui ont peu ou pas l'habitude des vacances. Enfin, et comme son titre l'indique, il s'agit d'échanger sur les méthodologies de soutien aux premiers départs qui se fixent pour objectif la participation et la prise de responsabilité des vacanciers.

Dans un deuxième temps ce dossier prévoit aussi de développer le soutien au départ des aidants (personnes qui soutiennent au quotidien une personne dans le grand âge) ainsi que le soutien au départ des publics en situation de handicap. D'ores et déjà des pratiques innovantes existent dans l'une ou l'autre région, c'est en capitalisant ces pratiques et en échangeant à leur sujet qu'il sera possible d'envisager de disséminer ces innovations.

En conclusion, si l'année 2008 a été quelque peu décevante sur le plan quantitatif, il faut considérer que l'investissement de notre association a néanmoins permis à une partie des familles qui se sont vues refuser les aides de la CAF de partir en vacances. Vacances Ouvertes a poursuivi son engagement sur le développement des départs et si l'appel à projets expérimental en direction des structures d'insertion par l'économie n'a pas encore totalement rencontré son public, la répétition de cette sollicitation en 2009 s'avère prometteuse. Des développements sont donc à attendre dans une facilitation de l'accès aux vacances pour les publics soutenus par ces structures de l'IEA.

ANNEXES : DONNÉES CHIFFRÉES

LES PARTICIPANTS

1947 personnes parties
1138 enfants, 809 adultes

soit 569 foyers au total

Participants	%
Adultes	41,5
Enfants	58,5

nombre d'enfants/famille	% de familles
0	21,4
1	17,2
2	22,3
3	25,5
4	8,6
5	3,2
6	1,3
7	0,3
9	0,2
Total	100

Âges des enfants	%
Moins de 6 ans	24,7
de 6 à 11	37,2
de 12 à 15	22
de 15 à 17	16,1
total	100

Statut familial des adultes des foyers avec enfants	
447 foyers/569 soit 660 adultes	
	%
couples	55,1
pères célibataires	1,7
mères célibataires	37,3
grand parent	1,2
autres parents	4,7
Total	100

Statut familial des adultes des foyers sans enfant	
enfants 122 foyers/569 soit 149 adultes	
	%
Couples	26,8
Hommes seuls	11,4
Femmes seules	53,1
Retraités célibataires	8,7
Total	100

Situation professionnelle des ménages

Situation professionnelle	Total des foyers en %
Salariés CDI	17,7
Salariés Contrat Précaire	16,5
Retraités	9,6
Sans emploi	47,5
Autres	8,4
Etudiants	0,3
Total	100

Origine des ressources des ménages

type de ressources	Total des foyers en %
Salaires	35,3
Assedic	9,8
RMI	34
Prestations sociales	34
Retraites	10,2
AAH	11,2
Sans Ressources	0,4
Autres	3
total *	137,9

*plusieurs réponses étaient possibles
total pouvant être supérieur à 100

Montant moyen mensuel des ressources

Montant	nombre de familles
de 0 à 450 €	58
de 451 à 1000 €	289
de 1001 à 2000 €	117
plus de 2000 €	10
non renseigné	95
Total	569

Origine géographique des foyers

Départements	Total des foyers en %
Nord 59	80
Pas de Calais 62	20
total	100

88 % des foyers sont issues de zones urbaines et 12% de zones rurales

Antériorité des départs

nombre de départs	Total des foyers en %
1er Départ	55
2ème Départ	25,8
3ème Départ	11,6
plus de 3départ	7,6

Total	100
--------------	------------

LES SÉJOURS DE VACANCES

Type de départs

	Foyers avec enfants en %	Foyers sans enfant en %	Total en %
groupes	64,9	85,2	69,2
individuels	35,1	14,8	30,8
total séjours	100	100	100

Périodes des départs

	Foyers avec enfants en %	Foyers sans enfant en %	Total en %
Hiver	2,1	8,3	3,5
Printemps	4,5	12	6,2
Juin	0	30,5	6,8
Juillet	49,7	27,8	44,8
Août	43,4	16,7	37,4
Automne	0,3	4,7	1,3
total	100	100	100

Vacances scolaires	91,7	53,3	83,5
Hors Vacances scolaires	8,3	46,7	16,5
Total	100	100	100

Destinations

	Total en %
Mer	66,3
Montagne	20,5
Campagne	10,2
Ville	3
Total	100

Grandes régions de destination

	Total en %
Sud Est	39,4
Sud Ouest	4,2
Nord (08,59,62,80)	25,7
Ouest	18,2
Est	2,6
Centre	4,5
Europe	5,4
Total	100

nombre moyen de KM entre le domicile et le séjour	734
---	-----

Types d'Hébergement

	Total en %
Hôtel	8,6
Villages Vacances	29,7
Camping	41,7
Parents/Amis	1,6
Maison d'accueil	2,6
Locations	15,8
Total	100

Formule des séjours

Gestion libre	60,1
Demi pension	3,9
Pension complète	36
total	100

Modes de Déplacements

Avion	3,2
Voiture	17,4
Train	26,3
Bus/minibus	53,1
total	100

Les différentes sources de financements

	% 2008	% 2007
CAF/MSA	19,2	24
Familles	21	23
Chèques Vacances ANCV	20	15
Communes	8,2	7
Autres	9	12
Conseils Généraux	14	13
Fonds propres structures	8,6	6
total	100	100

	Foyers avec enfants	Foyers sans enfant	Total
Nombre de jours vacances	20953	1327	22280
coût global des séjours	777 410 €	74 829 €	852 239 €
coût moyen/jour/personne	37,10 €	56,40 €	38,25 €
Participation financière directe des familles/jour/personne	7,50 €	16,17 €	8,05 €
Durée moyenne des séjours	11,5	10	11,4